



La Foresterie communale: outil de développement et de gestion décentralisée des ressources naturelles

*Par Aurélie Ghysels
Assistante Technique DED/CTFC*





PLAN DE L'EXPOSE

- I. Introduction**
- II. Concept de gestion communale des ressources naturelles**
- III. Acteurs de la décentralisation de la gestion des ressources naturelles**
- IV. Expériences de gestion décentralisée des RN comme outils de développement communal (PDC, SIM)**
- V. Contraintes et Recommandations**
- VI. Conclusion**





I. Introduction

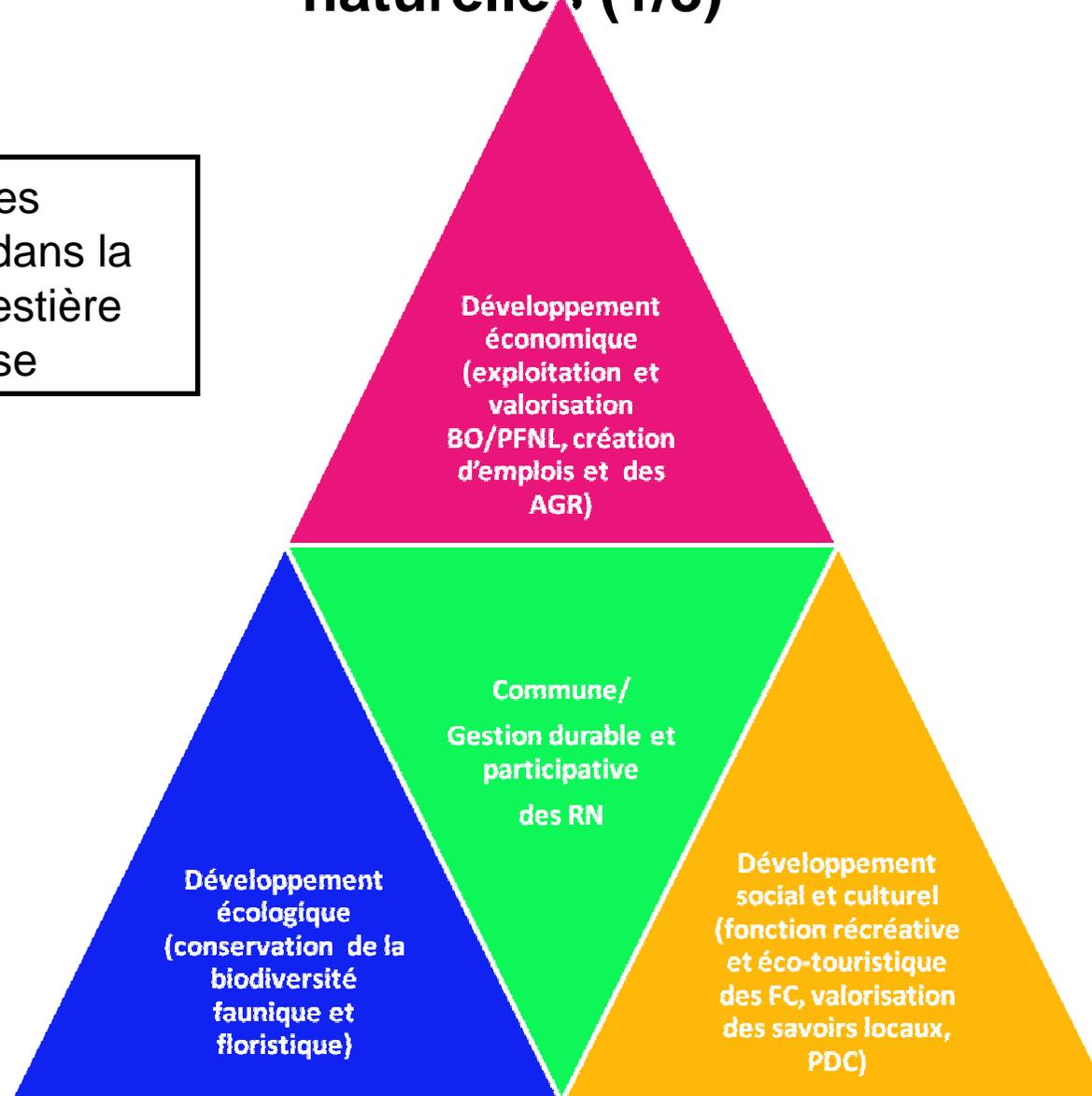
- ❖ La **loi** forestière camerounaise n°94/01 du 20 janvier 1994 a prévu la création des Forêts Communales (*affectation d'un massif forestier du domaine national au domaine privé d'une Commune*) dont l'exploitation se fait dans le strict respect d'un plan d'aménagement approuvé.
- ❖ La **loi** camerounaise **d'orientation de la décentralisation de 2004** va conforter cette volonté de l'Etat de promouvoir la gestion décentralisée des Forêts par les Collectivités territoriales.





II. Concept de gestion communale des ressources naturelles (1/3)

Triple rôle des communes dans la politique forestière camerounaise



MINFOP/PSFE



II. Concept de gestion communale des ressources naturelles (2/3)

Thématiques régionales d'intervention:

- *Est, Sud et Sud-Ouest (forêts naturelles > aménagement)*
- *Centre et Littoral (forêts plus ou moins dégradées > enrichissement)*
- *Ouest, Nord-Ouest et Grand Nord (forêts fortement dégradées > plantations + classement // projet MDP)*

Classement

1. Préparation de la note technique préliminaire d'information
2. Avis au public
3. Sensibilisation des autorités administratives et des élites locales
4. Sensibilisation des populations
5. Travaux de la Commission de classement
6. Préparation des textes à soumettre au PM

Création des
CPF
dans les
villages
riverains à la
FC

7 FC classées – 23 FC en cours de classement

Aménagement (ESE + Inventaire multiresources + élaboration PA)

EIE +PGE

Plan quinquennal + annuel

PDC

Communication





II. Concept de gestion communale des ressources naturelles (3/3)



1. FC classée (décret de classement signé par le PM)
2. CFC en place (techniciens forestiers supérieurs formés à l'ENEF)
3. PA validé par MINFOF et mis en œuvre par la commune (en régie) > certification?
4. PDC élaboré et mis en œuvre par la commune (financement s propres: exploitation de la FC)

Objectifs PA:

- > Production et transformation de BO et valorisation des produits non ligneux
 - > Recherche et développement d'une série agro forestière
 - > réglementation chasse et préservation des droits d'usage
- > développement écotourisme et financement du PDC (amélioration de l'habitat)
- > Enrichissement de la FC (sp. commerciales et concurrentielles produites en pépinière)

R matérielles

Location sur appel d'offres, d'engins de terrassement, de débardage et de chargement mais également l'équipement pour la première transformation

R humaines

Exploitation en régie :
création d'emplois au niveau local (Recrutement dans les villages d'anciens ouvriers des cics, spécialisés dans la prospection, l'abattage, la cartographie, la menuiserie, la pépinière, les reboisements)

Gestion participative:

- > CFC, **organe technique**
- > CM, **organe délibérant**
- > CCG ou CPF, **organe de proposition**
- > commission de suivi journalier des activités, **organe de contrôle**
- > Exécutif municipal, **organe d'impulsion et de coordination**

R financières

- > Avance de trésorerie obtenue auprès du FEICOM
- > Revenus de l'exploitation de la FC multiplie par 10 le budget des comptes administratifs



III. Acteurs de la décentralisation de la gestion des ressources naturelles (1/2)

a. Le PAF2C

volonté politique d'une gestion forestière décentralisée

FECOFO

FNCoFor

ACFCam

Maître d'ouvrage

Objectif: renforcer le réseau des forêts communales en accompagnant le processus de décentralisation

PAF2C

CTFC

Maître d'oeuvre

Protocole d'accord signé MINFOF-ACFCAM et FEICOM-ACFCAM

80

29



Conventions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage





III. Acteurs de la décentralisation de la gestion des ressources naturelles (2/2)

b. Les acteurs d'appui

- MINFOF (PSFE)
- PNDP
- FEICOM
- GTZ
- DED
- FFEM

c. Contributions sectorielles à la GDRN

- MINEPAT (aménagement du territoire)
- MINDAF (gestion du foncier)
- MINFI (ressources financières: RFA,...)





Forum National sur les Forêts du Cameroun Yaoundé – Mars 2010
**IV. Expériences de gestion décentralisée des RN
comme outils de développement communal (PDC,
SIM)**



Orientation du développement:

- ❖ Elaboration de PDC (*11*) + outils de planification des investissements (cartes des priorités de développement, cadres logiques, etc.);
- ❖ Création d'un Système d'information des marchés (SIM) des PFNL au niveau de la région de l'Est (*7 communes concernées*) connecté au niveau national;
- ❖ Créations d'emplois ruraux;
- ❖ Création d'AGR.

Décentralisation de la gestion des RN:

- ❖ Création des CFC (*13*) pour assurer la gestion des forêts au niveau communal;
- ❖ Création des CPF dans les villages riverains aux FC;
- ❖ Opérations de lutte contre l'exploitation forestière illégale par les maires, chefs de village, CTFC et administration territoriale dans les communes de Nkolondom, Diang, Doumé et Messaména;



MINFOP/PSFE

ded
Deutscher
Entwicklungsdienst
Service Allemand de
Développement
Cameroun



IV. Expériences de gestion décentralisée des RN comme outils de développement communal (PDC, SIM)

A. PDC comme outil de planification et de développement

- Plan de financement de la première année du PDC de Dimako

Axe stratégiques	Coûts estimatifs*	Observations
Amélioration des conditions d'éducation et de scolarisation de la commune	105.050.000 FCFA	Cette budgétisation prend en compte les affectations financières de Bip des ressources PPTE, et des fonds communaux
Développement et amélioration du réseau routier de la commune	55.000.000 FCFA	
Amélioration de l'accès à l'eau potable des populations dans la commune	8.000.000 FCFA	
Promotion de l'économie locale	7 500.000 FCFA	
Amélioration de la couverture sanitaire de la commune	5.800.000 FCFA	
Développement de la gouvernance locale et la dynamique communautaire	800.000 FCFA	
Gestion de l'environnement et développement durable	8.000.000 FCFA	
Promotion des infrastructures sportives et communautaires	55.000.000 FCFA	
Amélioration du réseau électrique et de télécommunication	5.800.000 FCFA	
TOTAL	250.950.000	

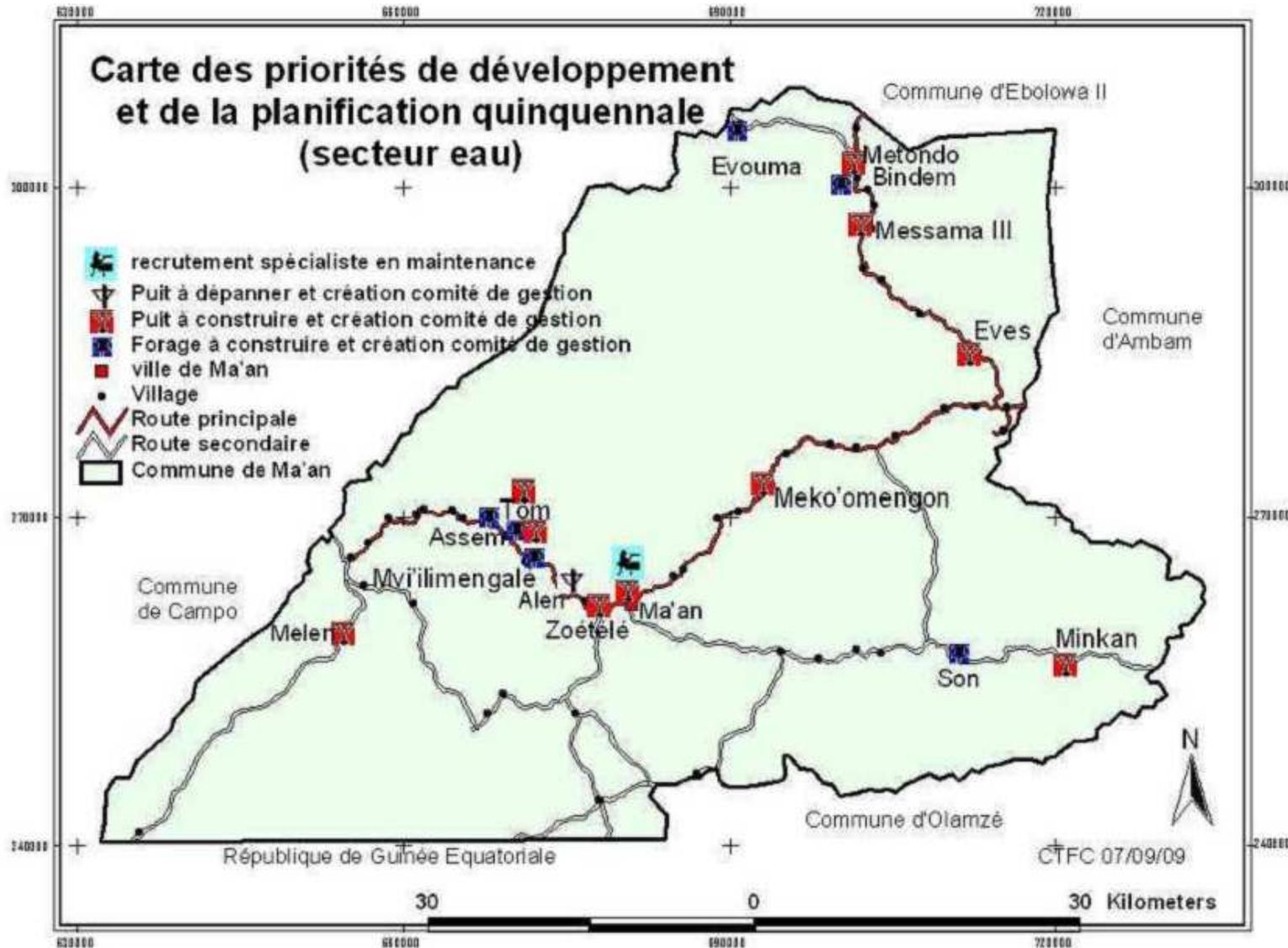




IV. Expériences de gestion décentralisée des RN comme outils de développement communal (PDC, SIM)



A. PDC comme outil de planification et de développement



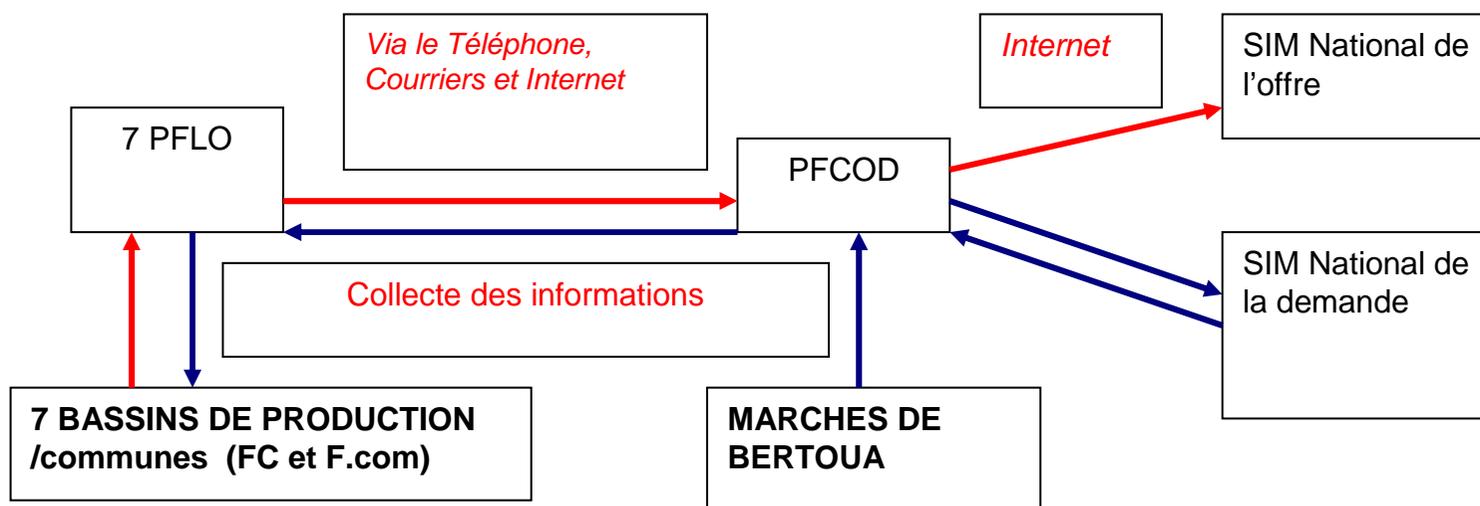


IV. Expériences de gestion décentralisée des RN comme outils de développement communal (PDC, SIM)



B. SIM comme outil de commercialisation et de développement local

FONCTIONNEMENT DU SIM > Cas de la région de l'Est



MINFOP/PSFE



IV. Expériences de gestion décentralisée des RN comme outils de développement communal (PDC, SIM)

B. SIM comme outil de commercialisation et de développement local

- Organise les populations à la base (association de GIC);
- Renforce les capacités (commercialisation, techniques de transformation, etc.);
- Sécurité alimentaire, échanges d'habitudes alimentaires et apprentissage ethnobotanique;
- Maintient le couvert forestier;
- Domestication des essences concurrentielles;
- Maîtrise des informations relatives à l'exploitation des PFNL;
- Lutte contre la pauvreté locale et l'amélioration des revenus de l'Etat;
- Augmente la valeur ajoutée des PFNL et élargit la période de commercialisation grâce à leur transformation.





ACFCam

A. PDC

V. Contraintes et Recommandations



Contraintes	Recommandations
Budget de MEO et mobilisation des fonds	Réduire les priorités en fonction des ressources disponibles et mobilisables
Suivi-évaluation de la MEO	Mettre en place un comité mixte de suivi multi-acteurs qui attribue chacun des secteurs aux compétences spécifiques locales ou nationales existantes
Communication/transparence des décisions	Mettre en place un système de communication communal qui informe les citoyens (évaluation, planification annuelle, cartes de localisation des priorités de développement, etc.)
Compétences pour assurer le développement communal	Appel aux RH des structures déconcentrées
Utilisation des revenus issus de l'exploitation forestière	Organe étatique de contrôle indépendant



ACFCam

B. SIM

V. Contraintes et Recommandations



Contraintes	Recommandations
Tracasseries	Implication du MINFOF (agents au niveau des postes forestiers) dans le SIM
Compréhension et maîtrise par les acteurs de la variabilité des prix sur le marché, en fonction des saisons et des localités	Elaboration d'un calendrier ethnobotanique
Communication entre les PFLOs et le PFCOD pas optimale	Elaboration d'un plan de suivi SIM PFNL
Organisation encore limitée au niveau des communes	Meilleure implication de l'institution communale : financement des caisses d'avance, suivi des PFLO, <i>etc</i>
Obtention des documents légaux pas facile	Légalité du SIM PFNL (révision appropriée de la législation en faveur des échanges commerciaux à la base)
Maîtrise des stocks disponibles	Proposer des mesures de gestion spécifiques au PFNL dans les PA des FC sur la base des inventaires et du type de



VI. Conclusion

- La foresterie communale au Cameroun est un précurseur à la MEO effective de la décentralisation;
- Le concept existe, les procédures également (quelques modifications à apporter: législation)
- La difficulté sera la gestion des revenus
 - Importance du PDC
 - Des outils de MEO du PDC
 - Les actions communales de développement de type productif comme le SIM avec un réel impact sur la réduction de la pauvreté



MINFOP/PSFE

ded
Deutscher
Entwicklungsdienst
Service Allemand de
Développement
Cameroun



Merci pour votre attention



MINISTERE DE LA FORET ET DE LA FAUNE

ded
Deutscher
Entwicklungsdienst
Service Allemand de
Développement
Cameroun